

**Éléments obligatoires à fournir pour les demandes de recours selon le contexte de l'entreprise**

Pièces justificatives	Inscription de l'entreprise à l'aide			Véhicules concernés par l'aide				
	Changement de code NAF avant le 1er mars 2022	Activité réelle de l'entreprise différente de celle du code NAF	Inscription refusée	Véhicules en location non pris en compte <sup>(1)</sup>	Déclaration de Véhicules Sanitaires Légers VSL <sup>(1)</sup>	Contestation sur des éléments de calcul <sup>(1)</sup>	Rajout de véhicules (autres que location ou VSL) <sup>(1)</sup>	Trop-perçu <sup>(2)</sup>
Justificatif d'activité principale <sup>(3)</sup>		X	X (facultatif) <sup>(4)</sup>					
Copie de la licence <sup>(5)</sup>	X	X	X					
Justificatif de demande de changement de code NAF	X							
Autre(s) type(s) de pièce(s)								
Contrat(s) de location				X	(X)	(X)		
Carte(s) grise(s)				X <sup>(7)</sup>	X	X	X	
Contrôle(s) technique(s)				X <sup>(7)</sup>	X	X	X	
Justificatif établissant la qualité de VSL du/des véhicule(s) <sup>(6)</sup>					X			
Autre(s) type(s) de pièce(s)								

(1) merci de fournir les n° d'immatriculation (A), genre national (J1), catégorie CE (J), PTAC ( F2) et carrosserie (J3) des véhicules concernés

(2) merci de fournir uniquement le n° d'immatriculation (A) des véhicules concernés

(3) selon le modèle fourni

(4) conseillé si le motif de refus est en rapport avec l'activité principale de l'entreprise

(5) pour les entreprises de transport public routier et pour les entreprises de transport sanitaire

(6) fourni par l'Agence Régionale de Santé

(X) si le véhicule est en location

(7) pièce non obligatoire mais pouvant être demandée par l'administration uniquement si celle-ci ne dispose pas de l'information complète pour instruire le dossier